



## Règlement du Challenge inter-cantonal du championnat romand des Adolescents

### Challenge de la République et Canton du Jura

#### Donateur

Ce challenge est offert par la République et Canton du Jura.

#### Durée

Mise en circulation : 2009  
Durée : 7 ans soit 2015, durée du tournoi du championnat.  
Attribution définitive : A l'équipe qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois.  
Remplacement : Défini par les sept (7) chefs JT cantonaux.

#### Règlement

Discipline : Fusil 300m. adolescents  
Attribution annuelle : A la meilleure équipe classée au concours inter-cantonal.  
Egalité : Départagée par la meilleure passe individuelle de l'équipe.

#### Rappel

Aucun rappel n'est remis.

#### Dispositions particulières

Gravure du challenge.  
Afin d'harmoniser les gravures sur le challenge, celles-ci seront effectuées par le canton qui le remporte définitivement. Chaque canton participera à parts égales aux frais de gravure.

Seul le texte français fait foi.

Marnand, le 27 novembre 2010